



Politique de la jeunesse territoire. CLSC.

PROJET : *AMBITION-REUSSIR*

LA REUSSITE POUR CHACUN DE NOS JEUNES

● *Petite enfance*

Objectifs :

- Répondre aussi bien que possible aux besoins de service recensés
- Optimiser les financements de l'existant
- Dans le cadre d'une politique de territoire concertée programmer et réaliser les éventuelles nouvelles implantations
- Travailler dans une optique d'épanouissement maximale des enfants bénéficiaires des dispositifs.

ETAT DES LIEUX.

Recensement de la population cible des communes concernées.

Etat des besoins parentaux. Commune par commune.

Recensement des dispositifs existants en relation avec les administrations en tenant compte des nouveautés:

Crèches, dispositifs privés : assistantes maternelles et Réseaux d'AM. (RAM).

Bilan des budgets pour les établissements publics ou semi-publics.

Inventaire des engagements des partenaires.

PROPOSITIONS POLITIQUES

Optimisation de la couverture des besoins

Optimisation de la gestion financière

Optimisation des **interactions** (complémentarité) entre les intervenants

Optimisation des relations parents-dispositifs

Optimisation de la prévention en secteur petite enfance :

-relation avec les médecins-traitants, la PMI, les personnels

-formation initiale et continue en relation avec les services départementaux et les écoles d'infirmières.

Coopération, écoute et ateliers parentaux. (Hygiène, diététique, **relationnel** paisible, prévention).

PROSPECTIVE

Répartition territoriale optimale des dispositifs.

Création **éventuelle** de Maisons d'Accueil AM en relation étroite avec les crèches.

Intégration à l'**habitat pluri générationnel**.

Coopération intergénérationnelle.

● **Maternelle-primaire. 3-11ans**

Objectifs :

-Epanouissement des jeunes du territoire.

-optimisation des prises en charge scolaire et périscolaire.

-optimisation des services.

Etat des lieux.

Bilan des besoins généraux et par tranche d'âge du public-cible. En relation avec les administrations préfectorales, l'Education nationale, les services sociaux.

Deux paramètres à maîtriser : le public ENFANTS et les données du milieu PARENTAL

3-5 ans, 6-11 ans.

BILAN GENERAL

Bilan des besoins en fonction des données familiales :

Habitat, budget, précarité, niveau relationnel, capacité éducative.

Bilan des caractéristiques de la population d'enfants concernée. Fragilité, spécificités comportementales et potentiels.

Bilan des dispositifs existants, répartition, capacité d'accueil, et gestion financière si participation communale ou intercommunale.

-Enseignement. Dispositifs EN. Dispositifs éducatifs hors EN. Dispositifs CLAS.

-Périscolaire et dispositifs CLAS.

Dispositifs périscolaires à implication communale Dispositifs d'accueil privés (RAM) .
Equipements sportifs, activités culturelles, activités associatives d'accompagnement de la
scolarité et de la parentalité.

Dispositifs de **formation à la relation sans violence, à la médiation et à la citoyenneté.**

Travail conjoint avec les l'existant sur **la mémoire de la nation.**

Dispositifs de réflexion, d'information ou de formation concernant les pratiques en relation
avec les **notions de réel et de virtuel :**

Nature, temporalité, place des écrans, relationnel interpersonnel, échanges, chantiers,
contact avec les métiers.

Bilan et projet tranche d'âge 3-5 ans.

Le temps périscolaire concerne particulièrement le territoire.

En relation avec l'existant et les dispositifs CLAS.

Objectifs.

Enfance.

Relation étroite avec les écoles maternelles. Projets partagés et concertés.

Compléter les apprentissages. Les rendre pertinents et accessibles.

Aider les enfants dont les capacités d'accompagnement parental sont limitées.(Primo-
arrivants ou autres)

Contribuer à l'épanouissement de l'enfant dans toutes les composantes et la particularité de
sa personne.

Pour accompagner au mieux les enseignements dispensés dans les écoles :

A l'occasion des rapports professionnels avec le public.

Contribuer, au dépistage aussi précoce que possible les enfants présentant des troubles de
l'apprentissage ou autistes.

Contribuer à initier l'approche dès 5 ans du « **chemin pour apprendre** » en complément du
bilan de maternelle assuré par le département, par la *mise en évidence du type*
d'intelligence.

Reconnaître et répertorier les pratiques familiales en relation avec l'usage des écrans, l'alimentation, l'hygiène de vie.

Répercuter les informations du scolaire au cadre extrascolaire et vice-versa..

Pour tous les dispositifs : être attentif aux **rythmes propres** de l'enfant, et pratiquer le **relationnel paisible**.

Pour le périscolaire.

-Recenser les moyens existant.

Haltes-garderies, Assistantes maternelles. Dispositifs d'initiation à la musique et à la danse.

Dispositif CLAS et structures associatives d'accompagnement de la scolarité et de la parentalité.

-Recenser les compétences existantes. Les adapter à l'exigence d'un **vécu citoyen**.

Formation des intervenants à la relation et à l'accueil des différences.

Formation à la prévention des risques.

Formation à l'accompagnement parental.

-Logistique :

Détermination d'un planning d'intervention territorial concerté en fonction des besoins et des partenaires impliqués.

Mise à disposition et normalisation des locaux. Recensement, créations. Accessibilité.

Gestion des personnels intervenants de statuts divers.

Intégration du référent CLAS ou du représentant d'un autre dispositif agréé au conseil d'école pour optimiser les prises en charge des besoins aux niveaux de l'enfant et des parents.

Projet concerté en toute confiance. *La relation au cœur des projets.*

Cercle vertueux : parents-enseignants-CLAS-intervenants périscolaire.

-Actions

Accompagnement ciblé, concerté et adapté des apprentissages.

Fréquentation des bibliothèques et séances de lecture pour les petits. Chants. Danse.

Mise en valeur de la créativité : créations propres des enfants.

Art-thérapie si besoin, stages nature, proximité avec les animaux, **jardinage**.

A côté **des Jardins d'enfants, les jardins des enfants**.

Concertation territoriale globale.

6-11 ans.

Période cruciale.

Objectifs :

Contribuer à l'apprentissage et à l'acquisition des fondamentaux.

Partage de la conception d'une globalité de la personne qui se construit simultanément sur plusieurs registres :

SAVOIR, RELATIONS sociales, SANTE, SEXUALITE, PENSEE PROPRE.

Politique territoriale.

-Répertoire des moyens.

Toutes **associations**, culturelles, d'aide, sportives (tous sports y compris boules, billard, tir à l'arc et sports martiaux) **et écoles** de dessin, de sculpture, de danse et de musique. Art-thérapie si besoin.

Infrastructures (en tenant compte de leur accessibilité).

Personnels publiques et privés.

-Actions envers les personnes.

Insister en préambule de toute prise en charge sur la **formation des personnels** à la fois à la **perception d'une construction globale de la personne**, ce qui donne du sens aux apprentissages des enfants, et à la **relation sans violence**.

Concernant les enfants :

Accompagnement de la scolarité. Relation bienveillante, valorisation et écoute de 6 à 8 ans

Dès 9 ans, formation à la communication sans violence et à la médiation. **Diplôme de citoyenneté sur deux ans**.

Carnet de bord dès 7 ans. Répertoire des acquisitions citoyennes, des créations et des découvertes. **Avec logo** de la Communauté de Communes

Insister sur le sport, les livres, les arts, le cinéma, la musique et le théâtre. Les échanges et les stages-découverte.

Accompagnement des enfants présentant des troubles de l'apprentissage et valorisation **des compétences autres** que celles dépendant de la lecture et de l'écriture+++

Le **chemin pour apprendre** est clairement identifié.

Travail en **collaboration étroite avec les personnels enseignants**.

Ateliers de lecture, écriture, théâtre. Et autres voies de rencontre et de réussite.

Accompagnement simultané de la parentalité.

Ecoute et ateliers-parents. Conseil familial.

● **Public de 12-16 ans.**

OBJECTIF :

Construction et l'épanouissement de la personne.

Les apprentissages se complètent et se diversifient.

Les Cinq composantes de la construction de la personne sont accompagnées dans leur évolution.

Le livret Ado-Pass remplace et fait suite au carnet de bord du primaire. Il répertorie, acquisitions éducatives, créations-réalisations, activités enrichissantes (sport par exemple), rencontres. **Cahier d'EUROPE**.

Savoir : les apprentissages adaptés à la personnalité de l'enfant, sont accompagnés lors du temps périscolaire.

Santé : la place des écrans est reléguée à une juste dimension avec l'occupationnel Ado-pass

L'éducation à la santé et à la sexualité participe à cet équilibre.

Les formations sont dispensées au niveau du territoire en tenant compte de l'existant (EN et parents). Le territoire s'assure de sa dispense et si besoin en prend en charge la complémentation ou l'enseignement.

Vie sociale : Entretien de la capacité relationnelle par le **langage républicain** (écoute, attention, bienveillance, absence de jugement, encouragement, **droits-devoirs**) pratiqué par tous les intervenants adultes. Qui savent informer des droits et devoirs dans toutes les activités.

Sportives, artistiques, voyages, rencontres, etc.

Les trois amis : Respect, non violence et honnêteté.

Sexualité : Education à la sexualité vue plus haut. Respect.

Spiritualité –vie de l'esprit. Poursuite des rencontres philosophiques, artistiques et littéraires. Réponses aux questionnements. Le niveau culturel et *relationnel* des intervenants est ici essentiel. *Travail de mémoire.*

La rencontre des métiers est programmée et effective.

La réalisation d'un chef-d'œuvre ou exploit de fin de cycle est possible en périscolaire. Soit artistique (sculpture, dessin, peinture, danse, etc..) soit sportif, soit réalisation manuelle, mécanique, informatique, concernant la nature, les animaux ou les plantes etc.) soit concernant les services rendus et les engagements (pompiers, aide à la personne, etc.. etc.. Selon les qualités détectées chez l'ado. Avec une reconnaissance officielle par les élus.

Ceci répertorié dans Ado-pass comme les **acquis relationnels citoyens** et le **diplôme des premiers secours**. **Les jeunes ont besoin de reconnaître leur valeur.**

Recensement des moyens.

Matériels : dispositifs

Collèges publics et privés. Collèges professionnels. Lycée viticole. Lycées publics et privés.

Capacité de découverte des métiers, stages paysans. Maîtres de stage. Chambre des métiers de l'agriculture. CLEE. Chambre de commerce et d'industrie. Administrations.

Journées portes ouvertes.

Recensement des dispositifs d'accueil, de loisirs et de formation. PJJ et familles d'accueil.

Privés : Ouvroir Don Bosco. Maisons familiales rurales. Collège-lycée Acaf-Msa. Club-ados. Centres de loisirs. Ecoles de musique et conservatoires.

Manifestations culturelles destinées à la jeunesse. Salon du livre. Festivals.

Moyens humains.

Enseignants, éducateurs, bénévoles des associations. Services municipaux et sociaux. Institutions : CAF, MSA.

Espaces de vie sociale de coordination.

Actions.

Préparation à la professionnalisation et/ou poursuite enseignement général.

Accompagnement des parcours. Enrichissement culturel et relationnel. Estime de soi. Réalisations, créations. Activités découvertes. Rencontres. Voyages en Europe.

Calendrier et géo localisation des actions.

● **16-25 ans**

16-18 ans. 18-25 adulte auto-responsable.

Début cursus professionnalisation

Fin des apprentissages généraux. Reprise des formations abandonnées ou complémentation.

Diplômes correspondants.

Adjonction aux diplômes d'un **volet citoyenneté adoubement par les pairs** de l'entrée en pleine citoyenneté à 18 ans. Les élus remettent solennellement le double certificat : BAC , diplôme pro, CAP, complétés par celui de fin de cursus **relation-citoyenneté-culture générale , reflet d'Ado-pass.**

Ceci est la concrétisation de tout le travail entrepris et mené à bien depuis l'enfance.

Etat des lieux actuel.

Difficultés d'apprentissages, décrochages, professionnalisation inaccessible pour certains.

Projet :

Donner à chacun un avenir professionnel, une possibilité de se réaliser et une autonomie.

Dispositifs existants.

Recensement de dispositifs seconde ou troisième chance. FPA, tous dispositifs existants.
(Création si besoin territorial)

Mission locale. Points info jeunes. Espaces de vie sociale.

Logistique.

1- Identifier les obstacles à la professionnalisation ou à l'acquisition de l'autonomie

Décrochage scolaire. Acquisitions insuffisantes. Motivation absente. Economie souterraine. Délinquance.

Quantifier le nombre de jeunes relevant de chaque registre.

2- Moyens à mobiliser. Outre l'existant.

Premier stade de toute entreprise de réinsertion-reconversion-reprise de contact avec un réel désirable. **La relation est première.**

Etablir la relation. Ce qui veut dire savoir communiquer.

Second stade.

Maintenir la relation féconde pendant tout le déroulement des remises à niveau ou des apprentissages.

Cas particulier de la démotivation ou de l'absence de la perception du sens d'une reconversion ou d'un apprentissage.

Le projet

est de faire renaître un désir, celui d'une autre vie possible plus riche et **enviable**.

1-La perception-identification du **registre relationnel** de l'intéressé est le préalable. L'intervenant doit être formé pour ce faire. ***La relation est première.***

2-Le second stade, celui de la **connaissance du présent de l'individu** dépend de ce préalable. Le vécu du présent, le schéma de son organisation subie, consentie ou voulue dévoile la personne. Elle est la porte d'entrée de la reconversion. Le présent reflète le niveau des besoins et la stratégie mise en œuvre pour les satisfaire, à minima et suffisamment pour vivre. Elle permet de visualiser un état. Celui de la personne. A partir de là peut surgir un questionnement intime. Dès que le questionnement se profile, le désir apparaît. **La relation crée la confiance et permet ce cheminement. Sans elle rien ne peut se construire.**

3-La troisième étape en découle. La confiance au rendez-vous de la rencontre, une capacité **d'imaginer autre chose se fait jour**. Le communicant –***adulte-relation***– et l'intéressé vont concevoir ce qui est du domaine de l'aspiration à un possible en relation intime avec la personnalité, les goûts déclarés et les capacités sommairement perçues.

4-La quatrième étape est celle **des propositions** en fonction des aspirations assorties du diagnostic du bilan des capacités et de l'état présent des possibilités.

5-A partir de là : cinquième étape : **proposition claire d'un cheminement**. Adapté, finalisé et accompagné par ***l'adulte-relation***.

Moyens à mettre en œuvre.

Recensement par la mission locale (ou les autres structures) de ce public particulier.

Mise à disposition d'une technicienne en relation d'aide (association Planète-Ados) qui saura rentrer en relation puis visiter le vécu présent des personnes et faire émerger le désir d'autre chose.

L'accompagnement peut être ensuite partagé mais la relation avec le communicant primaire qui a la confiance de l'individu doit être constamment entretenue.

Actions générales :

Construction d'un Réseau de maîtres de stages et d'entreprises partenaires.

Tutorat en cas de réinsertion ou d'insertion à problème. Caution morale de l'éducateur-adulte – relation ou tuteur. *Contrat de confiance*.

Projet concerté- maître de stage (artisan, entrepreneur ou agro-viticulteur) et responsable formation.

Répertoire des travaux d'été ou périodiques du territoire.

Relation avec Pôle-Emploi.

Ecole de la deuxième chance. Territoriale. En relation avec le dispositif EN jusqu'à 18 ans.

Projet territorial de nouvelles implantations et création d'entreprises.

Implantation d'un établissement de formation professionnelle innovant. Publique, semi publique ou privé (fondation). Par exemple en Nord-Vaucluse-Sud Drôme, **aux métiers de l'Environnement**. En relation avec les dispositifs de référence comme l'Ecole des Mines d'Alès proche de chez nous.

Mobilité des jeunes : Répertoire de l'existant. Covoiturage. Transports publics ou privés et optimisation des dessertes

Logement chez l'habitant (intergénérationnel) ou structures d'accueil bon marché. Auberge de jeunesse ou maison des jeunes apprentis ou des jeunes travailleurs. **Judicieusement réparties et correctement desservies**.

● **Conclusion**

Une politique de la jeunesse réussie, s'appuie à tous les niveaux ou stades de maturation des individus sur une relation de qualité. Première acquisition à proposer, elle ouvre les portes des apprentissages et d'une éventuelle réinsertion, favorise l'appétence à la culture et met en capacité de réussite les personnes.

Les dispositifs de formation et d'enseignement offrant une diversité plus grande est souhaitable.

La logistique des dessertes, du logement et des loisirs culturels complète la prise en charge.